

Le Vibal Info

Bulletin d'informations

Lundi, mardi, mercredi, vendredi: 9 h -12 h et le jeudi: 14 h - 17 h

Tél. **05 65 46 85 46** - www.mairie-le-vibal.fr - contact@mairie-le-vibal.fr

LA MAIRIE DU VIBAL - JANVIER 2021

Dans ce

Edito, vœux page 1
SCoT et PLUi page 1
Le conseil municipal page 2
Budget communal 2020
page 3
Travauxpages 4 et 5
Les associations
pages 6 à 8
Assainissement page 8
Déchetteries page 8
Etat civil 2020 page 8

SCoT et PLUi

Ces deux documents qui planifient le développement du territoire sont sur le point de se conclure comme nous l'avons évoqué lors des précédents numéros du bulletin municipal.

Le schéma de cohérence territoriale en est à la phase enquête publique et sera définitivement arrêté au cours du printemps 2021.

Le plan local d'urbanisme intercommunal en adéquation avec le SCoT entre dans la phase zonage sur les différentes communes.

Au cours de l'année 2021, vous aurez le possibilité de vous exprimer lors de l'enquête publique avant d'arrêter définitivement le PLUi pour le deuxième semestre 2021.

Editorial Cher(e)s administré(e)s,

En ce début d'année 2021 nous allons travailler sur la rédaction d'un nouveau numéro du bulletin municipal, comme par le passé depuis 1995 ce sont des membres du conseil municipal qui assurent la rédaction de ce lien entre les élu(e)s et les habitant(e)s de notre commune. C'est Maurice GALIBERT, Maria JEAN, Claudine BERNAD et Laurent LAMIC qui ont travaillé à ce numéro.

Il arrive après une année 2020 marquée par les élections du 15 mars. L'ensemble de l'équipe que je proposais a été élu mais ensuite nous avons dû attendre plusieurs semaines en raison du premier confinement, pour procéder à la mise en place du nouveau conseil municipal que nous vous présentons dans ce numéro.

Vous y trouverez aussi le récapitulatif des travaux effectués et à venir sur la commune la composition des commissions communales et le nom de vos représentants dans les différentes structures inter communales.

Nous avons souhaité donner une place aux associations communales même si cette année 2020 a été difficile pour leurs activités.

Conscient de la charge de travail que représente l'élaboration de ce document, nous souhaitons v adjoindre les informations concernant le budget communal qui est une décision importante et annuelle du conseil municipal.

Restant à votre disposition au-delà de ce bulletin les élus et moimême sommes à votre écoute.

Meilleurs vœux 2021

La crise sanitaire qui a débuté le 16 mars 2020 persiste, aussi, c'est par le bulletin municipal que le conseil municipal et moi-même allons vous présenter nos vœux pour la nouvelle année car nous ne prendrons pas le risque de vous réunir dans la salle des fêtes.

L'année 2020 se termine avec son cortège de restrictions, de confinement et de couvre-feu.

Les associations ont dû se résoudre à annuler les diverses activités qui nous permettaient de nous retrouver.

Face à cette situation sanitaire qui va en se dégradant ces derniers jours, osons souhaiter une bonne et heureuse année 2021 à vous tous. Les aînés et ceux qui connaissent

des soucis de santé que la nouvelle année vous ouvre une perspective positive afin de vivre sereinement. Les plus jeunes et les ados, je sais que 2020 a été très compliquée, mais je souhaite que 2021 permette d'entrevoir une sortie de crise sanitaire et vous ramène à une vie normale.

Les acteurs économiques et associatifs, la situation de crise sanitaire a trop perturbée vos activités dans vos entreprises et vos associations avec les confinements et les annulations.

J'espère que la nouvelle année nous laissera retrouver une activité normale autour de soirées conviviales et d'activités culturelles et sportives sur le territoire communal.

> Le Maire Yves REGOURD

mot du Maire به

Nouvelle équipe Un nouvel élan

La nouvelle équipe municipale est en place depuis presque un an. Elle est composée de 9 élu(e)s sortants et de 6 nouveaux élu(e)s. Une équipe jeune et équitable quant à la gente féminine.

Cette équipe a pour ambition de terminer les projets en cours, avec les retards et les aléas qu'implique la crise sanitaire actuelle. Mais également de porter de nouveaux projets afin qu'il fasse bon vivre à Le Vibal.

Composition du conseil municipal

Yves REGOURD (maire sortant/agriculteur) Maire

Jean-Marc GALTIER (adjoint sortant/agriculteur). 1er adjoint.

Daniel AUSSIGNARGUES (adjoint sortant/retraité militaire). 2e adjoint.

Claudine BERNAD (adjointe sortante/agricultrice). 3e adjointe.

Laurent LAMIC (conseiller sortant/conducteur de travaux réseaux électriques). 4e adjoint.

Romain ALET (plaquiste).

Gilbert AUBIGNAC (conseiller sortant/retraité agriculteur).

Christine BERNAD (agent de service, assistante de vie).

Bruno CHAUCHARD (conseiller sortant/agriculteur).

Maurice GALIBERT (conseiller sortant/retraité agriculteur).

Maria JEAN (adjointe administrative).

Delphine ROQUES (conseillère sortante/comptable).

Nathalie ROQUES (assistante administrative et commerciale).

Jennifer RUGGERI (responsable ressources humaines).

Laurie VIELLEDENT (aide soignante).

Commissions communales

Commission d'appel d'offres:

Yves REGOURD (président), Jean-marc GALTIER (titulaire), Laurent LAMIC (titulaire), Romain ALET (titulaire), Claudine BERNAD (suppléante), Maria JEAN (suppléante), Nathalie ROQUES (suppléante).

Commission communication, vie associative:

Claudine BERNAD, Laurent LAMIC, Maurice GALIBERT, Maria JEAN.

Commission finances:

Jean-Marc GALTIER, Laurent LAMIC, Maria JEAN, Nathalie ROQUES, Jennifer RUGGERI.

Commission bâtiments communaux :

Jean-Marc GALTIER, Daniel AUSSIGNARGUES, Claudine BERNAD, Laurent LAMIC, Bruno CHAUCHARD, Maria JEAN, Delphine ROQUES.

Commission travaux EP:

Jean-Marc GALTIER, Laurent LAMIC, Christine BERNAD, Delphine ROQUES, Nathalie ROQUES.

Commission transport et vie scolaire:

Claudine BERNAD, Maurice GALIBERT, Maria JEAN, Laurie VIEILLEDENT.

Commission environnement: Claudine BERNAD, Laurent LAMIC, Christine BERNAD, Maria JEAN, Delphine ROQUES, Nathalie ROQUES.









Délégué pour le SIEDA (Syndicat d'Énergie de l'Aveyron): Laurent LAMIC.

Délégué pour le SMICA (Syndicat Mixte pour la Modernisation et l'Ingénierie Informatique des Collectivités):

Nathalie ROQUES (titulaire) et Delphine ROQUES (suppléante).

Délégué pour la Défense :

Daniel AUSSIGNARGUES.

Délégué pour l'AGEDI (Agence de Gestion et de Développement Informatique):

Daniel AUSSIGNARGUES.

Délégué pour le CNAS (Comité National d'Action Sociale): Maria JEAN.

Délégué pour Aveyron Ingénierie : Yves REGOURD.

Délégué pour la sécurité routière : Daniel AUSSIGNARGUES.

Permanence DES ÉLU(E)S

A partir du 1^{er} septembre 2020, le maire et les adjoints se tiennent à la disposition des administrés au secrétariat de mairie.

Tous les jours de la semaine, vous pouvez :

- soit passer directement au secrétariat,
- soit les contacter par téléphone au :

05 65 46 85 46

HORAIRES DES PERMANENCES DES ÉLU(E)S - LE VIBAL

Lundi de 11 h à 12 h : M. Jean-Marc GALTIER, *adjoint au maire*.

Mardi de 10 h à 12 h : M. Yves

REGOURD, maire.

Mercredi de 10 h à 12 h : M. Laurent LAMIC, *adjoint au maire.* **Jeudi de 14 h à 15 h :** M. Daniel AUSSIGNARGUES, *adjoint au maire*

Vendredi de 11 h à 12 h (semaine paire uniquement) : Mme Claudine BERNAD, *adjointe au maire*.

Budget primitif 2020

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

Libelle	Prévu
Charges de gestion générale	151 817,75
Achats et variation des stocks	46 000,00
Services extérieurs	59 279,41
Autres services extérieurs	44 288,34
Impôts, taxes, versements assimiles	2 250,00
Charges de personnel	127 890,06
Impôts, taxes, versements assimiles	1 300,00
Charges de personnel	126 590,06
Atténuation de produits	38 223,00
IMPÔTS ET TAXES	38 223,00
Chapitres non globalisés	116 630,16
Autres charges de gestion courante	99 392,06
Charges financières	9 046,35
CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 191,75
VIREMENT À LA SECTION INVESTISSEMENT	82 106,17
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PRO	21 858,13
TOTAL GENERAL	516 667,14

Recettes de fonctionnement

Libelle		Prévu
Chapitres non globalisés		516 667,14
Ventes prod. Fabr., prest. Serv., march		17 687,50
Reversement sur recettes		221 152,00
Subventions d'exploitation		209 580,00
Autres produits de gestion courante		15 500,00
Produits financiers		2,00
	TOTAL GENERAL	516 667.14



INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement

Libelle	Prévu
Financières	38 593,53
Emprunts et dettes assimilées	32 593,53
Patrimoniales (041)	8 600,48
	8 600,48
Immobilisations corporelles	8 600,48
Implantation poteau incendie Frayss	2 893,61
Immobilisations corporelles	2 893,61
Cimetières	5 244,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 244,00
Achat Matériels divers	6 500,00
Immobilisations corporelles	6 500,00
Salles Communale Frayssinhes	43 000,00
Immobilisations corporelles	43 000,00
Eclairage public	28 015,06
Immobilisations corporelles	2 800,00
Immobilisations en cours	25 215,06
Dénomination et numérotation voies/	898,00
Immobilisations incorporelles	898,00
Géocaching mairie Pont de Salars	3 438,84
Immobilisations en cours	3 438,84
	·
TOTAL GENERAL	137 183.52

Recettes d'investissement

Libelle	Prévu
Non individualisées	8 169,98
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	8 169,98
Financières	92 249,70
Apports, dotations et réserves	8 639,21
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	0,00
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	82 106,17
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	21 858,13
Patrimoniales (041)	8 600,48
	8 600,48
Subventions d'investissement	5 161,64
Immobilisations corporelles	3 438,84
Achat Matériels divers	3 495,00
Subventions d'investissement	3 495,00
Salles Communale Frayssinhes	16 246,86
Subventions d'investissement	16 246,86
Dénomination et numérotation voies/	8 421,50
Subventions d'investissement	8 421,50
TOTAL GENERAL	137 183.52

Les travaux en cours et à venir

Le SIEDA, durant l'année 2021, assurera des opérations de sécurisation du réseau électrique.

Le syndicat réalisera le financement à 100 % et les travaux se dérouleront sur les hameaux du TRAVERS suivie de la CAZORNHE. Sous la directive du syndicat mixte des eaux du Lévezou Ségala, anciennement SIAEP du Ségala, le raccordement en eau potable des villages des COMBETTES et de ST MARTIN DE CORMIÈRES se terminera pour la fin de cette année.

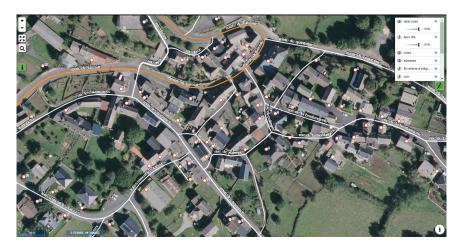
Un futur nouvel adressage et en cours d'étude pour une réalisation durant l'année 2021.

Créer des adressages normés nécessite de dénommer ses voies (rue, chemin, impasse, place, etc.) ainsi que de numéroter les habitations. De fait, chaque logement sera localisé grâce au nom de la voie par laquelle on y accède, et par son positionnement dans cette voie.

POURQUOI CRÉER DES ADRESSES NORMÉES ?

L'adressage normé est une base pour la navigation de nombreuses organisations qui remplissent des missions de services publics comme l'acheminement des courriers, et des colis, mais également les interventions de secours.

Bien entendu, vous serez informé de l'avancement de cet adressage qui devrait se finaliser fin 2021.



Rénovation de la salle

de l'ancienne école de Frayssinhes





Les travaux de la salle communale avancent bien, une dalle en béton a été réalisée pour remplacer le vieux plancher qui avait fait son temps. Un doublage en plaque de plâtre viendra s'ajouter afin de ré-aligner les murs et y intégrer une mise aux normes de la partie électrique. De plus, le coin cuisine sera refait à neuf.

Cette rénovation viendra finir la dernière tranche qui manquait entre les deux salles existantes, sans oublier le devant de porte où le goudron sera refait.



La mise en place d'enrobé à chaud dans la rue du ROC, à côté de l'école, complète la campagne de rénovation de la voirie dans le cœur du village du VIBAL.

La commune continuera à réaliser des parties de réfection de route suite à la dégradation du revêtement routier sur toute l'année 2021.

Un projet social

La reconquête du centre bourg passe par l'acquisition de biens immobiliers et fonciers laissés à l'abandon.

La densification du bourg est une étape importante vers une re-dynamisation de la vie du village. La commune a fait donc l'achat de la grange qui se situe à l'abord du stade de foot et de la salle des fêtes.

L'achat de cette grange laisse à la commune la possibilité de faire un local pour les associations ou pour d'autres projets à venir.

Une commune économe en énergie



Le conseil municipal avait opté en 2019 pour un éclairage plus économe et plus efficace. La décision a été prise après la suite d'une étude menée par le Syndicat d'énergie de l'Aveyron et l'information d'une future rupture de stock d'ampoule dite ancienne génération.

Cette rupture est due à la fin de fabrication de ces ampoules trop consommatrices d'électricité.

Le SIEDA nous a donc proposé de changer les anciens éclairages par des ampoules LED qui seront de puissance et de consommation inférieure.

Le choix s'est imposé de lui-même d'autant que le SIEDA participait au financement à une hauteur de 60 % de l'investissement.

Le marché







Depuis bientôt trois ans, d'abord sur le parking de la salle des fêtes et maintenant près de la boulangerie M. CASTEBRUNET, primeur, régale les gens du Vibal et des alentours avec ses fruits et légumes pour le plus grand plaisir de tous. Malgré la crise sanitaire il est resté fidèle au rendez-vous, la mairie lui ayant obtenu une dérogation.

Depuis quelques temps **la boucherie CHAUCHARD** de Pont-de-Salars est venue compléter l'offre et rejoint le marché à partir de 11 h.

Tous ces petits services permettent aux gens de garder un lien social, de continuer à se rencontrer le mercredi et aux personnes isolées de faire leurs courses à proximité. Si d'autres veulent intégrer ce petit marché ils seront les bienvenus. Nous souhaitons que ce service perdure pour le plaisir de tous.

Les ainés du Vibal

120 adhérents : beaucoup d'anciens membres du club d'Arques nous ont rejoint suite à la dissolution de leur club.

3 janvier 2020 : renouvellement du bureau.

- Président : GAUBERT Fernand.
- Vice présidents : BOULOC VIALA Michel et LAVABRE Josette.
- Secrétaires : RATTAZI Suzanne et BEC Danielle.
- Trésoriers : BEDOS Maryse et AUSSIGNARGUES Daniel.

Activités : seulement 3 goûters (janvier, février et mars) et 2 concours de belote (janvier et février).

Le 28 février 2020 : sortie estofinade / Polissal et visite de l'élevage de gibier DOULS à Concourès.

Le 13 mars 2020 : carnaval avec défilé dans le village des enfants de l'école.

Mise en place de l'atelier Équilibre avec Sandra, et arrêt, pour cause sanitaire

Le 10 septembre 2020 : repas à St Martin des Faux.

Du 2 au 5 octobre 2020 : voyage de l'amitié au Pays Basque. **Tous les jeudis après-midi :** marche, belote, pétanque... Quant cela a été possible.

Depuis le 1^{er} novembre 2020 : arrêt de toutes les activités. Nous renouvelons, auprès de la municipalité, avec beaucoup d'insistance notre ancienne demande d'un point informatique.

Nous déplorons 3 décès : Adrien FABRY, Agnès POUGET, Odette MONTEILLET. Nos plus sincères condoléances aux familles.

L'Acsent Vibalais



En cette année si particulière, l'Acsent Vibalais n'a organisé qu'une manifestation au mois de février « **Rando and Gnack** », randonnée pédestre et gourmande autour du Vibal. Cette journée a rencontré un franc succès, aussi, nous espérons réitérer cette action.

Dans un contexte plus favorable, nous avons hâte de vous retrouver sur nos activités à venir. Pourquoi pas autour de la soirée festive du « **Rock and Gnack** » deuxième édition, le 20 juillet 2021, ou avant si possible lors d'autres événements, les idées ne manquent pas!

Pour rappel, nous sommes ouverts à toutes les personnes, de 7 à 99 ans, désireuses de s'investir dans des projets collectifs, qu'ils soient culturels, sportifs ou environnementaux. En attendant, prenez soin de vous et de vos proches.

Pour plus de renseignements, contactez le président de l'association : **Étienne TREBOSC**.

Découverte en pays de Salars





L'association a organisé le 30 juillet dernier une randonnée sur le circuit « St martin de cormières ». Ce sont près d'une vingtaine de marcheurs qui ont répondu à l'invitation. Nous les remercions et leur disons à l'année prochaine.

Nous n'oublions pas nos producteurs de la commune, qui ont participés à la semaine gourmande qu'a organisé l'office de tourisme de Pareloup Lévezou durant la première semaine du mois d'août.

Lundi 10 août : rendez-vous chez M. et Mme THEVENET à la borderie de Soulages.

Mercredi 12 août : rendez-vous avec Lise MONTEILLET à la ferme vachement fruitée de Frayssinhes.

Vendredi 14 août : chez Karl MAFFRE des Nectars de Zoé.

Ils ont pu faire découvrir leur activité et faire partager leur passion le temps d'une rencontre. Cette animation a rencontré un vif succés. Nous remercions les producteurs de nous avoir accueillis chez eux.

Comité des fêtes de Frayssihnes

Bonjour à toutes et tous,

le comité des fêtes de Frayssinhes est en attente de décision du gouvernement pour vous accueillir à nouveau à nos manifestations de l'année 2021.

Pour le moment, le bureau n'a pas changé.

- Président : Patrick ROMERO- Vice président : Jérôme CANCE,- Trésorier : Maurice GALIBERT

- Vice trésorier : Qentin MAUREL - Secrétaire : Eugénie MAUREL

- Vice secrétaire : Jean René DELMAS.

Nous espérons très vite pouvoir réorganiser nos manifestations, principalement la fête du 15 août 2021, si bien entendu les conditions sanitaires sont favorables.

A très bientôt de vous revoir.

Le comité

Le guidon vibalais Saison 2020

Nombre de licenciés adultes : 29 Nombre de licenciés de 10 à 16 ans : 10, dont 3 féminines.

Le club à organisé 3 sorties :

- sur l'Aubrac,
- sur le Levézou,
- et la sortie annuelle qui s'est déroulée dans les Alpes de Haute Provence, sur une semaine, au alentours du lac de Serre Ponçon. Le nombre de participants durant la semaine était de 14 dont 5 féminines, elles ont fait des randonnées pédestres. Tous les participants on été enchantés par cette sortie.

Aux vues des conditions sanitaires la date de l'assemble générale n'a pas été fixée.

Téléthon





Cette année, l'épidémie de Covid 19 a bouleversée l'organisation traditionnelle de nos manifestations au profit du TELETHON. Nous avions tout de même organisé une après-midi théâtre avec la troupe " la cazelle aux rires " de Druelle le 16 février 2020. Très belle après-midi de rires et de convivialité qui a permis de reverser la somme de 1068 euros à l'A. F. M.

Pour l'année 2019, toutes les animations sur la commune ont permis de reverser la **somme de 2417 euros** à l'A. F. M. pour lutter contre les maladies rares et autres, aux cotés des familles et des chercheurs.

Merci à la municipalité, aux associations, aux bénévoles, à tous ceux qui ont participé à ces belles réussites.

A bientôt pour de nouvelles manifestations qui vous seront communiquées en tant voulu.

Marie-Reine ROQUES

Familles rurales

L'association a été créée en 2005 afin de répondre a un besoin des familles du village pour ouvrir un accueil périscolaire. Ainsi, l'animatrice accueille les enfants les jours d'école de 7h15 (ou 7h si besoin) à 9h et de 16h30 à 18h45 (19h si besoin).

Suite au départ à la retraite de Tina, c'est Camille FICATIER qui assurait l'accueil périscolaire. Pour des raisons professionnelles, Camille a souhaité guitter ses fonctions. Ainsi, c'est Maria JEAN, fraîchement installée à Le Vibal, et élue au sein du conseil municipal, qui occupera ce poste à compter du 1er décembre 2020. Nous remercions chaleureusement Camille pour son implication auprès des enfants du village et lui souhaitons une belle continuation.

De plus, une aide aux devoirs pour les plus grands est proposée les lundis et jeudis, encadrée par Joël ARGUEL, bénévole. Cette aide est momentanément suspendue en raison du contexte sanitaire.

Quelques animations ont été réalisées jusqu'au mois de mars : Halloween avec séance cinéma en lien avec la municipalité et l'association Mondes et Multitude, Noël en collaboration avec l'ACCENT Vibalais, une halte jeu pour Carnaval. Le quine habituel s'est déroulé le 1er mars 2020.

L'association propose également plusieurs activités ouvertes à tous :

- Gym pour les enfants de 4 à 6 ans, le mercredi de 17h à 18h.
- Le postural-ball, le mercredi de 19h30 à 20h30.
- Le gym ball, le mercredi de 20h30 à 21h30.

La carte d'adhésion à l'association est familiale et sa cotisation reste à 26 € par an et permet d'obtenir de nombreuses réductions dans certains magasins ruthénois.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à **Audrey VIARGUES** au 05 65 69 41 37 ou à Audrey FABIE au 05 65 74 73 36.

Le bureau de l'association Familles rurales vous souhaite une très belle année 2021.

COMPOSITION du bureau

- **Présidente :** Audrey VIARGUES
- Vice présidente : Manon MARC
- Trésorière : Audrey FABIE
- Secrétaire : Delphine BEDOS
- + 2 membres actifs (Patricia VIALARET et Céline VILLEFRANQUE)

Déchetteries

de Flavin et Pont de Salars

NOUVEAUX HORAIRES

à compter du 1er février 2021 :

Mardi : 15 h -18 h Mercredi : 15 h - 18 h Jeudi : 15 h - 18 h Vendredi : 15 h - 18 h

Samedi: 10 h à 12 h et 14 h à 18 h Fermeture lundi et dimanche.

Tarifs Familles rurales

Familles imposables: pour 1 enfant (à partir du 2e enfant): Forfait matin 1,50 € + 1€ / Forfait soir 2,50 € + 2 €

Familles non imposables: pour 1 enfant (à partir du 2e enfant): Forfait matin $1 \in +0.75 \in$ / Forfait soir $2 \in +1.50 \in$

Assainissement collectif

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire de nettoyer au moins deux fois par an la boîte siphoïde de votre foyer. Pour cela il faut utiliser de préférence un manche en bois et un jet d'eau afin d'éliminer les dépôts de lessive qui se créent au fond de celle-ci. Ces dépôts risquent, à la longue, de boucher votre réseau.

Etat civil 2020

Naissances

ASENJO BERTRAND Tao le 30 avril 2020

CASALS Axel le 23 janvier 2020

DELMAS Zélie le 19 août 2020

MALIRAT AUSSIGNARGUES Sofia

le 20 octobre 2020

MORELLO Raphaël le 23 juillet 2020

Mariages

ALET Romain & PAYEN Marine Régine le 12 septembre 2020

GARRIGOUX Ludovic & LEMAÎTRE Christelle le 24 octobre 2020

Décès

CAUSSANEL André le 25 février 2020

TESTOR Marie-Rose. veuve LACAN, le 18 juin 2020

FABRY Adrien le 12 juin 2020

POUGET Agnès, née FABIE le 29 juin 2020

COSTECALDE Bernard le 29 juillet 2020

FABRE Olga, veuve BERTRAND le 08 août 2020

CELIE Odette. veuve MONTEILLET le 13 août 2020

FOISSAC Léa, née GUIBERT le 02 novembre 2020

SABATHIER Denise, veuve MARTIN, le 1 décembre 2020

REGOURD Estelle le 03 décembre 2020

SERIN Simonette. veuve DELMAS le 07 décembre 2020